



# FICHE DE CANDIDATURE

## Election au Conseil d'administration du CNOSF

Assemblée générale du CNOSF | 19 juin 2025

### Candidat au titre des représentants des membres de catégorie 1, 2, 3, 4 ou 5

**Je soussigné(e) :** Stéphane NOMIS

**Né(e) le :** 23/10/1970

**Rattaché(e) à la catégorie (cocher) :**

- Fédérations olympiques (cat. 1)
- Fédérations sportives nationales (cat.2)
- Fédérations multisports ou affinitaires (cat.3)
- Fédérations scolaires ou universitaires (cat.4)
- Membres associés (cat. 5)



Photo

**Structure parrainant la candidature : Fédération Française de Judo & Disciplines Associées**

**Eventuelle fonction au sein de la structure : Président**

**Autres mandats électifs accomplis et fonctions occupées dans le domaine sportif :**

Ancien sportif de haut niveau, ayant passé 10 ans en Équipe de France sous la direction de René Rambier, ceinture noire de judo, 5e dan, j'ai été trois fois vice-champion de France en 1995, 1996 et 1997, puis vice-champion d'Europe par équipe la même année et médaillé de bronze au Tournoi de Paris 1998.

Impliqué dans le judo depuis toujours, en tant qu'athlète et président de club (Flam91), j'ai toujours eu à cœur de développer la discipline et pouvoir redonner au judo ce qu'il m'a transmis. C'est pourquoi, j'ai décidé de devenir Président du Pacte de Performance en 2016, afin d'aider les sportifs de haut-niveau dans leur reconversion professionnelle.

Multi-entrepreneur, fondateur et Ceo d'Ippon Technologies (500 salariés répartis dans 14 filiales), j'ai souhaité m'impliquer davantage et j'ai créé la Fondation Ippon, qui œuvre à réduire la fracture numérique en France et à l'International.

Depuis le mois de novembre 2020, j'ai l'honneur d'être le Président de la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées. Mandat qui a été renouvelé le 19 Octobre avec 67% des suffrages.

J'ai récemment été nommé Chevalier de la Légion d'Honneur en 2023, distinction remise par le Président de la République Française, pour mes différents accomplissements sportifs tout au long de ces dernières années.

J'aurai également l'honneur d'intégrer dès le mois prochain, le Comité Exécutif de la Fédération Internationale de Judo, en tant que Directeur du Développement.

**Reconnais, en signant le présent document, que je certifie jouir de mes droits civils et n'être sous l'effet d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance qui s'opposerait à l'exercice de mes fonctions ou à mon inscription sur les listes électorales.**

**Expression libre :**

Engagé depuis ma jeunesse, le Sport est pour moi une seconde éducation. Jeune licencié dans plusieurs clubs de judo, membre de l'Équipe de France, professeur de judo, puis Président de club, j'ai la chance et l'honneur de présider la Fédération Française de Judo depuis Novembre 2020.

Des années qui m'auront permis de prendre mes marques, de découvrir plus en détail l'organisation du sport français et celle du mouvement sportif, mais également une grande partie des problématiques auxquelles une Fédération est confrontée au quotidien.

Je souhaite désormais m'engager auprès du mouvement sportif, afin d'apporter mon expérience de dirigeant, ma vision du sport, et travailler avec mes collègues Présidents de Fédérations et membres du CNOSF à construire l'avenir du sport français avec tous les enjeux qui sont les nôtres.

Les Jeux de Paris 2024, ont été une formidable vitrine pour notre pays de faire rayonner le sport français à travers le monde. Avec 14 médailles (10 médailles Olympiques et 4 médailles Paralympiques) ainsi que le titre de Champion Olympique par équipe mixte devant le Japon, le judo a su se hisser comme le premier sport pourvoyeur de médailles.

C'est une fierté pour moi, d'avoir pu, avec mes équipes, mener la France sur les plus hautes marches du podium lors d'un événement aussi exceptionnel que les Jeux, à la maison.

Ce fût un moment qui restera graver à jamais dans nos mémoires.

Et je remercie chacun des Présidents de Fédérations Olympiques pour leur soutien, leurs conseils et leur aide dans l'organisation de ces Jeux et d'avoir fait de Paris et de la France, une Grande Fête.

Mais notre combat ne s'arrête pas là. Il est temps d'agir pour pérenniser nos Fédérations et envisager les évolutions nécessaires à apporter au mouvement sportif.

Ce début d'année 2025 a été marqué par l'annonce de coupes budgétaires importantes pour le sport par l'État. Vous le savez, nous nous sommes engagés - ENSEMBLE - contre cette réforme et ainsi défendre les intérêts de nos disciplines et du sport français.

Je souhaite également, par cet engagement, représenter toutes les fédérations qui ne sont pas élues aujourd'hui au Conseil d'administration, et qui doivent pouvoir participer aux débats.

Je reste à votre entière disposition pour échanger avec chacun d'entre vous.

Sportivement,

Stéphane Nomis

**Reconnais, en signant le présent document :**

- Que le CNOSF est autorisé à reproduire et diffuser la présente fiche de candidature ainsi que tout document joint (à l'exception du formulaire de contact) au dossier de candidature sur tous supports pour toute la durée de l'Olympiade, et je garantis avoir tous les droits à cet effet.
- Être informé que des données personnelles sont collectées dans la présente fiche de candidature par le CNOSF, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) Personnelles n°2016/679 et à la Loi informatique et libertés n°78-17. Ces données sont collectées dans le cadre de ma candidature au Conseil d'administration du CNOSF, pour le mandat 2025-2029, conformément à ses dispositions statutaires. Le CNOSF présente donc un intérêt légitime à traiter ces données. Ces données feront l'objet d'un traitement informatique, par le CNOSF responsable du traitement. Elles seront destinées au Comité de déontologie du CNOSF. Les données personnelles relatives aux candidatures sont conservées pendant un délai de 5 ans à compter de la clôture du processus électoral, indépendamment de l'acceptation ou du rejet de la candidature. Ce délai est justifié par le délai de prescription de 5 ans en matière de responsabilité civile (article 2224 du Code civil), permettant de répondre à d'éventuels recours ou contestations liés à la validité du processus électoral. Passé ce délai, les données sont supprimées ou anonymisées, sauf en cas de contentieux en cours. Les données pourront également être transmises à des sous-traitants, notamment pour l'hébergement et la fourniture de solutions logicielles, dans le but de garantir l'exécution du service. Ces données personnelles ne feront l'objet d'aucun usage commercial. Je bénéficie concernant ces données, du droit d'accès, du droit de rectification ou d'effacement, de modification de ces données en cas d'informations incorrectes, du droit d'opposition, du droit à limitation du traitement de ces données, pour des raisons tenant à ma situation particulière. Ces droits peuvent être exercés directement par courrier adressé au CNOSF situé au 1 avenue Pierre de Coubertin, 75013 Paris ou par courriel à [dpo@cnosf.org](mailto:dpo@cnosf.org). En cas de non-respect de mes droits, il est également possible de saisir la CNIL, via son site internet ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr))

**Fait à Paris**

**Le 19/05/2025**

**Signature**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. M...', enclosed within a hand-drawn rectangular box.



# FORMULAIRE DE PARRAINAGE

## Election au Conseil d'administration du CNOSF

Assemblée générale du CNOSF | 19 juin 2025

- Chaque fédération ou membre associé du CNOSF ne peut parrainer qu'une candidature.
- Une candidature ne peut être parrainée que par un membre de la catégorie correspondante.
- Le pouvoir de parrainage est subordonné à la condition que le membre ait procédé au renouvellement de ses dirigeants pour l'Olympiade en cours et qu'il soit en situation d'exercer son droit de vote lors de l'Assemblée générale.
- Ce parrainage doit être intégré au dossier adressé par le candidat au plus tard le 20 mai 2025, cachet de La Poste faisant foi.

**Je soussigné(e) :** Stéphane NOMIS

**Président(e) de** la Fédération Française de Judo & DA **, structure relevant de la catégorie (cocher) :**

- Fédération olympique [cat. 1]
- Fédération sportive nationale [cat.2]
- Fédération multisport ou affinitaire [cat.3]
- Fédérations scolaire ou universitaire [cat.4]
- Membre associé [cat. 5]

**Certifie que ma structure a procédé au renouvellement de ses dirigeants élus pour l'Olympiade en cours le** 19/10/2024

**Parraine la candidature de** Stéphane NOMIS **au Conseil d'administration pour la mandature 2025-2029, présentée au titre de la catégorie des (cocher) :**

- Fédérations olympiques [cat. 1]
- Fédérations sportives nationales [cat.2]
- Fédérations multisports ou affinitaires [cat.3]
- Fédérations scolaires ou universitaires [cat.4]
- Membres associés [cat. 5]

**Fait à** Paris

**Le** 19/05/2025

**Signature de la Présidente/du Président et cachet de la structure précédés et de la mention manuscrite « bon pour parrainage »**

*Bon pour parrainage*

**Fédération Française de Judo & DA**  
21-25, avenue Porte de Châtillon  
75680 Paris Cedex 14  
Tél. : 01.40.52.16.16 - www.ffjudo.com